



## **POLITIQUE DE L'AUTRUCHE DE L'ADMINISTRATION E CHSCTREA**

### **Communiqué intersyndicale région Grand-Est**

Un CHSCTREA s'est tenu ce jeudi 22 septembre 2022 à Bar-le-Duc. Un sujet avait particulièrement attiré l'attention des représentants des organisations syndicales, à savoir la mise en place d'un groupe de travail régional sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) liés au Management dans les différents EPLEFPA et leurs centres constitutifs.

Revenant sur la proposition, les représentants des organisations syndicales ne peuvent que constater avec une certaine aigreur que l'administration a décidé, ni plus, ni moins, d'enterrer le projet.

En effet, proposant – en place et lieu d'un groupe de travail – des formations aux directions sur le management, sans en donner le contour, ni sur le fond ni sur la forme, l'administration a décidé de réduire la portée d'un travail que beaucoup jugent pourtant nécessaire. L'argument invoqué par l'administration : trop peu d'informations sur des RPS liées au management de directions lui sont remontées pour justifier une telle charge de travail...

Pourtant même la DGER au niveau du ministère a initié une Note de Service qui va dans ce sens, puisqu'elle propose que les directeurs de centre suivent une formation de management... Note de Service qui, semble-t-il, n'a pas été lue par l'administration régionale puisqu'à aucun moment elle n'y a fait allusion...

L'ensemble des organisations syndicales ont protesté. Sans évoquer de cas particuliers, elles ont fait état entre autre de nombreux centres où, curieusement, on pouvait constater une véritable hémorragie de départs d'agents contractuels ou de demandes de mobilité pour les agents titulaires...

Rien n'y fait et, pour l'administration, cela n'évoque en rien un quelconque lien entre management et départs...

Les organisations syndicales par la voie de leurs représentants en CHSCTREA dénoncent fermement l'attitude de l'administration face à ce refus maquillé d'un quelconque travail pour essayer de comprendre et ainsi de proposer des solutions à des situations de management défaillant. C'est pourtant bien là le rôle du CHSCTREA, rôle qui sera reconduit pour les nouvelles instances suite aux élections professionnelles de décembre 2022.

Nous demandons instamment à l'administration de revoir sa position et d'amener à la prochaine CHSCTREA une véritable proposition qui, même si elle ne prendra pas la forme d'un groupe de travail, doit avoir l'ambition de scruter les dysfonctionnements managériaux de certains EPLEFPA et/ou de leurs centres.

Les représentants des organisations syndicales au CHSCTREA Grand-Est.